

## Transition socio-environnementale

Un plan quinquennal ambitieux de développement durable et de responsabilité sociétale a été élaboré. Il vise à ancrer plus harmonieusement la vie universitaire dans la cité tout en réduisant l'empreinte écologique et en améliorant les conditions de travail et d'études, la qualité de vie et le bien vivre ensemble sur nos campus.



## Stratégie et planification

### Enjeux

Engageant notre responsabilité sociétale à l'égard des générations présentes comme futures, le développement durable est un principe d'action politique transversal visant à concilier le développement économique, la cohésion sociale et les impératifs écologiques à travers un ensemble de valeurs humanistes, de considérations éthiques (équité, égalité, parité, etc.), et de prises de décision démocratiques et participatives mises au service d'objectifs de long terme face aux menaces (changement climatique, érosion de la biodiversité, exclusion sociale, etc.) pesant sur le devenir de l'humanité.

L'atteinte des objectifs de développement durable et responsabilité sociétale suppose une transformation radicale des modes de penser, de vivre et de travailler, en d'autres termes une transition écologique et sociale effective que nous souhaitons contribuer à promouvoir. L'exemplarité de Rennes 2 sur les plans de sa politique, de sa gestion et de ses pratiques est indispensable à la réduction de son impact sur l'environnement (son empreinte écologique) et à l'amélioration de la qualité de vie sur ses campus, au renforcement de sa cohésion sociale et de son identité, à la légitimité sociétale de ses enseignements et de ses recherches, à son attractivité nationale et internationale. Cette exemplarité est un gage de reconnaissance de l'établissement non seulement sur le plan universitaire, mais aussi dans la cité et auprès de ses différents partenaires.

### Principes directeurs et objectifs stratégiques

Dans la droite ligne de l'agenda de l'éducation post-2015, l'engagement des établissements d'enseignement supérieur et recherche à relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle, au travers d'une politique éducative globale (information, formation, sensibilisation, participation) impliquant tous les citoyens en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale, est une condition essentielle pour anticiper et préparer l'avenir et accompagner les transformations propres à instaurer des sociétés durables. À cet égard, Rennes 2 n'entend pas se contenter de suivre un mouvement général, mais souhaite jouer un rôle proactif et novateur dans la nouvelle société qui se construit aujourd'hui, et se fixe les sept objectifs stratégiques suivants pour y parvenir :

1. intégrer le développement durable dans la planification et l'exécution de ses diverses missions, en particulier ses activités d'enseignement, de formation, de recherche, de rayonnement et de service à la collectivité, dans le cadre d'une gouvernance participative élargie ;
2. assurer une gestion saine, responsable et durable de l'université dans le respect de ses valeurs humanistes et des composantes économiques, écologiques, sociales et culturelles du développement durable ;
3. favoriser l'épanouissement de la communauté universitaire par la mise en place d'un milieu de vie, d'étude et de travail juste, accessible, équitable et inclusif ;
4. promouvoir innovations et expérimentations visant à préserver, sur les campus, les milieux naturels et à en améliorer la qualité paysagère et la biodiversité ;
5. promouvoir l'éducation et la sensibilisation au développement durable ainsi que le soutien aux initiatives étudiantes et citoyennes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université ;
6. enrichir et diffuser le patrimoine naturel, culturel, matériel et immatériel pour accélérer la transition écologique et sociale ;
7. communiquer les orientations stratégiques, suivre les progrès et rendre compte des résultats de la politique de développement durable et responsabilité sociétale par la diffusion d'un rapport auprès de la communauté universitaire et des partenaires extérieurs en les associant à l'atteinte des objectifs de développement durable et de responsabilité sociétale par rapport auxquels l'établissement s'engage.

### Plan Développement durable et Responsabilité sociétale

À l'issue d'une démarche de co-construction collaborative associant personnels et étudiant-e-s volontaires, un plan quinquennal ambitieux de développement durable et de responsabilité sociétale a été élaboré. Ce plan comprend 118 actions à visée stratégique, pédagogique, ou opérationnelle, mêlant convivialité, participativité, équité et responsabilité.

Il vise à ancrer plus harmonieusement la vie universitaire dans la cité tout en réduisant l'empreinte écologique et en améliorant les conditions de travail et d'études, la qualité de vie et le bien vivre ensemble sur nos trois campus (La Harpe, Mazier, et Villejean).



Récup'campus, l'espace de gratuité mis en place sur le campus Villejean

## **Gouvernance participative élargie**

S'engager sur la voie de la labellisation nationale de notre plan de développement durable et de responsabilité sociétale à l'horizon 2020 doit être un moteur et un objectif à satisfaire pour légitimer l'ensemble des actions entreprises depuis plusieurs années. L'objectif de la mission "Développement durable" est que cette démarche imprègne l'ensemble du fonctionnement des campus, qu'elle soit systématiquement prise en compte par toutes les parties prenantes (personnels, étudiant·e·s, partenaires) et devienne un réflexe dans nos actions et décisions quotidiennes.

### **Des outils dédiés**

Pour assurer le portage politique et la mise en oeuvre effective de notre stratégie de développement durable et de responsabilité sociétale, deux outils participatifs - la Commission d'orientation et de pilotage du développement durable (COPDD) et le réseau des ambassadeur·rice·s du développement durable - ont été mis en place. Chevilles ouvrières de notre ambition, ces instances regroupent étudiant·e·s et personnels autour d'une dynamique volontariste, en vue de nourrir la réflexion et de permettre l'intensification des initiatives.